E BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



**Volume XII** 

.000

.000

EN

usqu'au

17 août

2.30 p.m

aîchiss

QUEBEC, LE 14 AOUT 1924

Numéro 33

## CE QUE TOUT FABRICANT DE BEURRE ET DE FROMAGE NE DOIT PAS IGNORER

## Ce que tout patron de beurrerie et de fromagerie doit savoir :

Que la classification du beurre et du fromage est faite est généralement insuffisante, et sous prétexte qu'il faut la par une commission nommée par le gouvernement fédéral et ménager afin d'en avoir assez, et que la dépense est grande le beurre et le fromage suivant la classification de cette commis- de l'expédition du beurre. Cela est de fausse économie, car

No 1. La classification est la même pour toutes les maisons renfermait. qui s'occupent de la vente du fromage:

Que les autorités fédérales, afin d'éviter tout grief de part et d'autre, ont fréquemment un échange de classificateurs, c'est-à-dire que, une semaine, certains classificateurs sont envoyés dans une maison d'exportation, et la semaine suivante, ils sont envoyés dans une autre maison faisant le même com-

Qu'une classification faite à la campagne, c'est-à-dire à la fabrique, peut généralement guider les fabricants, surtout si elle est faite par une personne compétente, mais ne peut être considérée comme finale. Il arrive très souvent, lorsque le fromage part de la fabrique et qu'il n'est pas très mûr, surtout durant le temps des chaleurs, que des changements très importants s'opèrent dans la qualité pendant le transport. Des défauts, non constatés à la fabrique, apparaissent lors de la classification Montréal.

La Coopérative Fédérée désire ardemment que les produits, qui lui sont envoyés par les nombreux fabricants de la comme expert en produits laitiers, n'est plus à faire.

## En garde contre la moisissure Conseils aux fabricants de beurre

un très grand nombre de fabriques n'en subissent jamais.

favorables, ils se développent rapidement.

l'humidité et l'obscurité. Aussi, tant que les chambres à beurre sont maintenues froides, elles restent sans humidité, et qu'elles sure, la loi fédérale exige que les beurres soient classés No 2, sont bien éclairées, comme généralement elles le sont, nous ne du moment qu'une légère trace en a été trouvée. Dans presque son apparition. La température des chambres étant plus diffi- sionnant des pertes jusqu'à une livre par boîte. cile à maintenir basse dans ces temps de chaleur humide, et qu'elles le soient.

FAUSSE ECONOMIE DE GLACE.—Comme la provision de glace

que la Coopérative Fédérée est obligée de vendre et de payer quand il fait chaud, on refroidit la chambre juste au moment le moyen de dépenser le moins de glace, c'est de maintenir Que les officiers de cette commission sont complètement tout le temps la température la plus basse possible. Autredésintéressés du commerce et que la Coopérative Fédérée est ment, si on laisse la chambre se réchauffer, il faut beaucoup absolument convaincue qu'ils n'ont aucun intérêt à classer un plus de glace pour la refroidir, et en obtenant un refroidissement, lot de fromage No 2, lorsque ce fromage appartient à la classe on obtient aussi de l'humidité produite par la chaleur qu'elle

Une freuve incontestable.—Le beurre gardé dans ces conditions pendant les huit jours qui séparent chaque expédition, est bien exposé à moisir. Il arrive très souvent qu'au moment d'être expédié, il n'en montre aucune trace; mais s'il souffre le moindrement de chaleur durant le transport ou pendant le déchargement, avant d'être mis dans les entrepôts froids, la moisissure étant déjà germée, peut devenir apparente dans l'espace de quelques heures. Aussi, on est toujours bien surpris de recevoir le rapport que les parchemins ou le beurre étaient moisis. Nous avons une preuve que la moisissure est due à la mauvaise condition des chambres; c'est que dans la majorité des cas, ce n'est pas celui qui examine le beurre qui s'en aperçoit, mais mais bien le peseur public qui la découvre par le dessous des paquets, en vidant les boîtes pour en éprouver le poids. Cela s'explique par le fait que l'endroit le plus humide de la chambre, c'est le plancher.

Defiez-vous des boites.—La moisissure peut aussi être Province, soient classifiés No 1; aussi, prendra-t-elle tous les occasionnée par des mauvaises boîtes, faites avec du bois non moyens à sa disposition pour atteindre son but. Aujourd'hui, parfaitement sec, où il se serait produit un commencement de elle donne à ses fabricants de beurre un article les mettant en moisissure qui se communiquerait au beurre. Il y a aussi la garde contre la moisissure. Cet article a été préparé par possibilité de contaminer des bonnes boîtes en les gardant dans Mr Geo. Cayer, chef du bureau de classification provinciale, à un mauvais endroit. Il nous arrive souvent d'en voir dans les Montréal, connu de tous les fabricants et dont la réputation, chambres à fromage, endroit où il y a bien le plus de germes, dans des hangars sans plancher, les exposant à l'humidité de la terre, ou encore dans des granges reposant sur du foin ou de la paille qui a chauffé et moisi.

Soignez les parchemins.—Comme mesure de prudence, il est conseillé de faire tremper les parchemins, non pas dans Malgré les avertissements fréquents donnés aux fabri- de l'eau salée, mais dans une saumure forte additionnée de 2 onces cants de beurre de prendre des précautions voulues pour éviter de formaline, au gallon, depuis la veille jusqu'au moment de la moisissure, tous les ans, des pertes considérables sont causées mettre le beurre en boîte. Mais cette précaution n'est pas suffipar ce défaut, pertes qui peuvent être évitées facilement puisque sante, si les papiers ont été contaminés. Des parchemins qui auraient été exposés à l'humidité, à la poussière, ou gardés dans Il est reconnu qu'il y a des germes de moisissure un peu la chambre à fromage, comme la chose se fait trop souvent partout, et que du moment que les conditions deviennent doivent être stérilisés en les trempant à l'eau bouillante pendant quelques minutes, si l'on veut être certain qu'ils soient débar-Conditions —Ces conditions sont les suivantes: la chaleur, rassés de tous germes comme ils le sont après leur fabrication.

La loi federale et la moisissure.—A cause de la moisisrencontrons aucune trace de ce défaut dans le beurre. Mais tous les cas, les parchemins de toutes les boîtes sont enlevés et remlorsque les grandes chaleurs arrivent, presque toujours entre- placés par des neufs. Si le beurre aussi en est attaque, il mêlées de pluie et de temps humide, la moisissure fait aussi faut en faire disparaître toute trace en enlevant le beurre, occa-

IMPORTANT, MAIS FACILE.—Il semblerait que la chose est justement au temps où il est absolument nécessaire qu'elles assez importante pour qu'on y prête attention, et qu'on fasse soient en très bon état, on néglige de prendre les moyens pour disparaître ce défaut facile à éviter, puisqu'un grand nombre de fabricants n'en ont jamais souffert.

GEO. CAYER.